

Accès des juments à la reproduction : le protocole étendu aux éleveurs amateurs

Durant le confinement, la filière Cheval a mis en place un protocole d'accès des juments à la reproduction. Réservé jusqu'alors aux seuls professionnels, celui-ci sera étendu lors du déconfinement du 11 mai prochain aux éleveurs amateurs (sous réserve qu'il ait bien lieu à cette date).

La filière hippique a souhaité pouvoir étendre le protocole d'accueil des juments dans les centres de reproduction aux propriétaires amateurs. Ce protocole est certes contraignant mais, mis en œuvre depuis le début du confinement, il a prouvé son efficacité en terme de protection des personnes.

Il est demandé à tous les éleveurs de poursuivre collectivement les efforts sanitaires afin de contenir cette pandémie.

A cet effet, le protocole de reproduction étendu a été mis en ligne ainsi qu'un courrier d'accompagnement relatif à cette mesure dans l'actualité dédiée à cette période de COVID-19 : <https://www.ifce.fr/ifce/organismes-de-la-filiere-a-contacter/>